

COMMUNE DE SAINT MEDARD EN JALLES LES SABLONS

ATELIERS N°1 et 2 – Le 24/03/2022 et le 31/03/2022

BORDEAUX METROPOLE	Jean BRUN-ROUDIER	Chef de projet
VILLE DE SAINT MEDARD EN JALLES	Cécile PERPERE	Chef de service Voirie, Réseaux et Grands projets
	Pascal PIQUE	Direction de la participation
	Claude JOUSSAUME	Elu aux travaux
	Bruno CRISTOFOLI	Elu à la participation
	Françoise FIZE	Elu du quartier Est
	Cécile MARENZONI	Elu à la transition écologique
	Benoit LESBATS	DGST
GROUPEMENT	Chadia HASNAOUI - EMULSION chadia.hasnaoui@emulsion-urba.fr	Chef de projet – architecte urbaniste

OBJECTIF DE L'ETUDE

L'objet de l'étude est de réaliser une programmation portant sur l'ensemble des espaces publics du quartier des Sablons à Saint-Médard-en-Jalles.

L'objectif est d'apporter de l'aménité à ce quartier à travers la requalification des cheminements piétons, la création d'espaces de rencontre, d'attente, de loisirs.

PERIMETRE OPERATIONNEL

Le périmètre opérationnel est multiscalair et comprend :

- Une échelle élargie intégrant les commerces et équipements au Nord, ainsi qu'une partie du tracé du Magudas / PERIMETRE ELARGI
- Une échelle rapprochée concentrée sur le quartier des Sablons / PERIMETRE RAPPROCHE
- A préciser que la rue Denis Papin ne rentre pas dans le cadre de l'étude hors traitement des intersections

OBJET DES ATELIERS

Deux réunions sous formes d'ateliers où sont conviés l'ensemble des habitants pour évoquer des sujets relatifs à l'aménagement de leur quartier, organisés pour le premier atelier le 24 mars et pour le second le 31 mars.

ATELIER N°1

- Présentation du diagnostic aux riverains sur la base des deux échelles d'analyse précitées
- Les éléments du diagnostic relevés sont partagés et validés par l'ensemble des acteurs et des habitants
- Une synthèse des balades urbaines a été réalisée par l'équipe de maîtrise d'œuvre, répartie selon deux thématiques : stationnement, cheminements et vie locale, mobilités et fonctionnement du quartier
- Organisation d'un atelier sous forme de tables de travail
 - o Répartition des habitants par groupes de 3 à 4 personnes tournant sur chacune des thématiques de la synthèse
 - o Validation de la synthèse et apport d'éléments complémentaires sur les questions fonctionnelles et d'usages dans le quartier

REPONSES PARTAGEES :

- **Réorganiser le stationnement et marquer les différentes places ? Libérer certains espaces public du stationnement ?**
 - o Oui pour une réorganisation du stationnement en vue de son optimisation et marquage au sol
- **Permettre de nouveaux usages au sein des placettes ? Aller vers une végétalisation des espaces ?**
 - o Conserver un usage stationnement avec végétalisation des placettes et apporter de l'ombre par la plantation de nouveaux arbres
- **Que pensez-vous d'une mise à sens unique globale (1 entrée au nord, une sortie au sud) ? Partielle (sur la boucle sud) ? Un fonctionnement où tous les modes circulent sur la chaussée vous paraît-il acceptable ?**
 - o Pas d'objection particulière à une mise à sens unique et plutôt favorables à un partage de la voie avec une réflexion à mener sur la sécurisation des piétons
- **Imaginer de nouveaux usages au sein des cœurs d'îlots ? Améliorer et valoriser les espaces de nature autour du cours d'eau ?**
 - o Améliorer les traversées du cours d'eau permettant l'accès aux différents équipements. Favorables à une appropriation des cœurs d'îlots par de nouveaux usages à identifier et valider pour préserver le calme et la quiétude du quartier
- **Une harmonisation des constructions dans le quartier par des règles d'urbanisme plus homogènes ?**
 - o Une volonté partagée de retrouver une homogénéité urbaine et une cohérence dans le traitement des limites séparatives public-privé

ATELIER N°2

- Cet atelier a permis de conforter les grandes intentions urbaines abordées lors du premier atelier, notamment en termes d'arbitrage sur le mobilier urbain, les usages, les services à développer au sein de l'espace public
- Une première partie de la réunion a fait l'objet d'une présentation générale, à l'ensemble des participants, sur la compréhension du projet urbain en tant qu'exercice nécessitant la prise en compte d'aspects techniques et fonctionnels
- La seconde partie de la réunion s'est déroulée sous forme de tables de travail thématiques : proposition de photographies-références par table permettant aux habitants d'arbitrer sur des ambiances générales
 - o **Les modes de déplacement** : choix portés sur un traitement unitaire des espaces circulés, répondant aux principes des espaces partagés et zones de rencontre : la question de la sécurisation des piétons a également été soulevée
 - o **Les venelles** : un choix général porté sur une combinaison minéral-végétal avec un souhait de conforter les déplacements piétons tout en répondant aux enjeux environnementaux de perméabilité des sols
 - o **Les placettes/parking** : les arbitrages relevés lors du premier atelier ont été confortés par le choix de références traduisant une volonté de conserver le stationnement comme principale fonction tout en réinterrogeant son organisation spatiale (plantation d'arbres, végétalisation et perméabilité des sols)
 - o **Les placettes/cœurs d'îlot** : accueillir de nouveaux usages permettant plus d'interactions sociales, notamment intergénérationnelles tout en proposant des mobiliers pouvant être appropriés à échelle individuelle. Matériaux dominants : bois et végétal
 - o **Clôtures et haies** : de la même manière que pour le mobilier urbain, le choix porte sur des matériaux naturels (bois + végétation) permettant une gestion intermédiaire des limites séparatives (limiter la visibilité des jardins tout en conservant un degré acceptable de porosité)

L'ensemble des choix d'images et de photographies-références retenues par les habitants sur les différentes thématiques sont assemblées ci-dessous.